

Tout premier manuscrit connu de notre futur hymne national (IX^e siècle)

Ave Maris Stella

La version latine de notre hymne national :

Elle est attribuée en général à Venance Fortunat, né vers 530 à Duplavis, l'actuelle Valdobbiadene, près de Trévise en Vénétie en Italie. Devint évêque de Poitiers et mourut vers 600. On attribue aussi la version latine à Paul (le) Diacre, érudit et moine bénédictin d'origine lombarde du VIII^e siècle. Et on l'a aussi attribuée à tort à Robert II le Pieux et à saint Bernard qui vécurent au XI^e siècle et au XII^e siècle.

Source pour l'attribution de la version latine à Venance Fortunat :

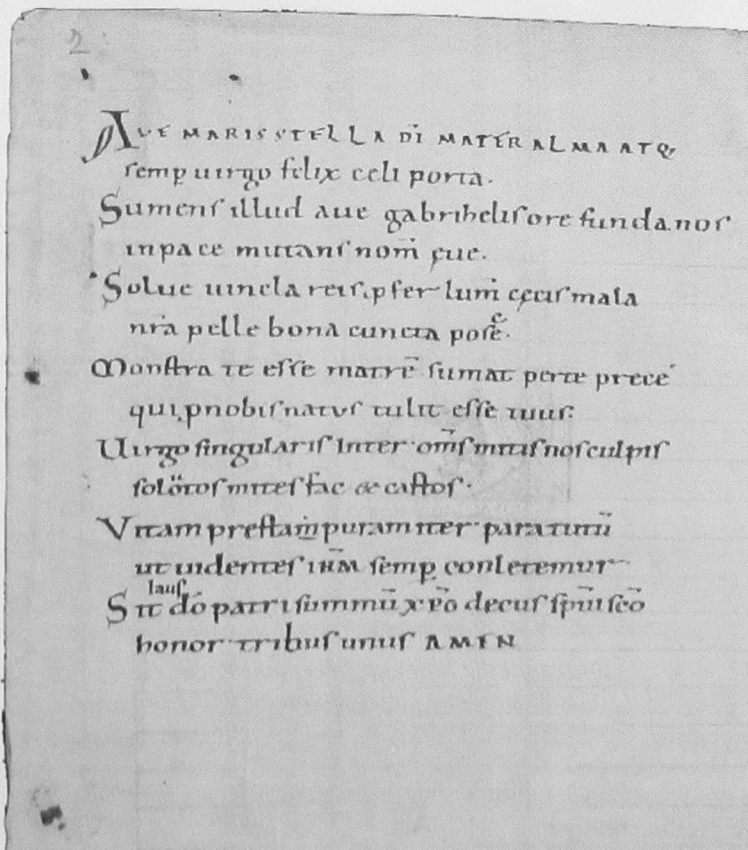
Reproduite en entier aux pages 265- 266 du corpus des oeuvres de Venance Fortunat dans la *Patrologie latine* (1850) de l'abbé Jacques Migne (*Miscellanea – Liber VIII, Caput V*) et repérée à l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, grâce au père Delorme.

La version française de notre hymne national :

Les paroles de la version française de notre hymne national ont été composées à Mont-Carmel (Î.-P.-É.) par Jacinthe Laforest, adoptées à Chéticamp par la Société Nationale de l'Acadie à son assemblée générale annuelle du 14 mai 1994 et officialisées à Dieppe le 21 août 1994 par Lina Boudreau à la clôture du Premier Congrès Mondial Acadien et à Miscouche par l'Association du Musée acadien de l'Î.-P.-É. lors du dévoilement d'une toute première plaque mondiale, le 19 août 2001.



Reliure du codex
contenant le manuscrit



Origine du manuscrit (auj. numérisé) du IX^e siècle de l'Ave Maris Stella
Saint-Gall, Stiftsbibliothek, e-codices, Cod. Sang. 95, p. 2

Bibliothèque de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Gall (Suisse)
qui abrite l'une des collections les plus complètes de livres et manuscrits du haut Moyen Âge



Ex-libris de
l'abbaye Saint-Gall